



La Bibliothèque du Parlement

Notre vision : Constituer pour le Parlement une source sûre et privilégiée d'information et de savoir.

Notre mission : La Bibliothèque du Parlement contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant, à l'intention du Parlement, des informations et des connaissances fiables, pertinentes et faisant autorité.

Ce que nous faisons :

- Fournir des services de recherche et d'analyse personnalisés aux parlementaires et à leur personnel
- Donner aux parlementaires ainsi qu'aux comités et aux associations parlementaires l'information qui leur est nécessaire pour examiner les questions de l'heure, étudier les projets de loi et demander des comptes au gouvernement
- Préserver le patrimoine documentaire du Parlement et assurer l'accès à ses collections
- Tenir les parlementaires informés et au fait de l'actualité, et leur communiquer des nouvelles et de l'information susceptibles de les intéresser. Appuyer les parlementaires dans leurs activités de sensibilisation du public en offrant aux Canadiens la possibilité de découvrir et d'apprendre à connaître le Parlement ainsi que d'y avoir accès.

Ceux que nous servons :

- Les parlementaires et leur personnel
- Les comités et les associations parlementaires
- Les organisations qui appuient le travail du Parlement
- La population canadienne, au nom des parlementaires

Recherche et éducation

Recherche et éducation (RE) fournit aux parlementaires des services de nouvelles, de référence, de recherche et d'analyse, et supervise les programmes éducatifs destinés au public, ainsi que les colloques pour les parlementaires et leur personnel. Les divisions de recherche de RE fournissent en temps opportun aux comités parlementaires, aux sénateurs, aux députés ainsi qu'aux associations et aux délégations parlementaires, de l'information de fond ainsi que des services de recherche et d'analyse de qualité. Parmi les sujets abordés, notons la gamme complète des programmes, des politiques, des lois, des budgets et des dépenses du gouvernement fédéral ainsi que les affaires internationales et interparlementaires.



Pour offrir des services de recherche et d'analyse aux parlementaires, les analystes se servent d'un grand choix d'outils et de méthodologies, dont l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus), l'analyse statistique, l'analyse des coûts, les éléments visuels détaillés et l'analyse comparative. Les analystes bénéficient de l'aide de statisticiens, de spécialistes de l'ACS Plus et de la cartographie du système d'information géographique, de bibliothécaires, d'adjoints de recherche et de l'équipe des services d'édition, de révision et de création. Ils ont aussi accès à une vaste collection de documents imprimés et numériques en constante évolution.

Plus de 120 analystes travaillent au sein des 15 équipes multidisciplinaires suivantes composées d'avocats, de scientifiques, d'économistes, de spécialistes des sciences politiques et sociales, d'adjoints de recherche, de bibliothécaires et de stagiaires :

- Affaires autochtones et genre
- Affaires constitutionnelles et parlementaires
- Affaires étrangères
- Analyse des données et visualisation
- Audit et opérations gouvernementales
- Commerce et défense
- Diplomatie parlementaire;
- Droits de la personne, immigration et citoyenneté
- Environnement, pêches et science
- Examen de la réglementation
- Industrie, transports et patrimoine
- Justice et sécurité nationale
- Politique économique, budgétaire et monétaire
- Ressources et agriculture
- Santé et affaires sociales

Les analystes sont affectés à près de 50 comités parlementaires et à 13 associations.

Les analystes affectés aux **comités parlementaires** assument les responsabilités suivantes :

- préparer des études générales et des plans de travail;
- rédiger des documents d'information et des suggestions de questions en vue des réunions de comités;
- réaliser des analyses et effectuer la synthèse des témoignages;
- rédiger des rapports de comité;
- offrir des conseils aux présidents et aux membres des comités;
- fournir un soutien en matière de recherche durant tout le cycle financier parlementaire.

Les analystes affectés aux **associations parlementaires**, quant à eux, assument les responsabilités suivantes :

- accompagner les délégations lors de réunions internationales;
- préparer des études générales, des cahiers d'information et des notes d'allocution;
- rédiger des projets de résolutions et de modifications pour les assemblées interparlementaires;
- rédiger des rapports de délégations;
- élaborer des programmes pour les réunions et les conférences internationales.

Les analystes fournissent aussi des services de recherche et d'analyse personnalisés aux sénateurs et aux



députés, ainsi qu'à leur personnel. La complexité des projets de recherche varie de la présentation de statistiques et de faits à l'analyse en profondeur des politiques, des programmes et des dispositions législatives proposés. La plupart des produits sont livrés dans un format écrit, mais des séances d'information de vive voix sont aussi offertes.

En 2022-2023, les SIERP ont répondu à plus que 8 200 demandes d'information et de référence et à plus que 3 600 demandes de recherche et d'analyses approfondies des clients parlementaires.